



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Egalité Fraternité

Envoyé en préfecture le 19/12/2023

Reçu en préfecture le 19/12/2023

Publié le 19/12/2023

ID : 031-213103419-20231215-D2023_051-DE



MAIRIE DE MERVILLE
Place du 11 novembre 1918
31330 MERVILLE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 15 DECEMBRE 2023

L'an deux-mille-vingt-trois, le vendredi 15 décembre à 20 heures 00, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle du conseil municipal sous la Présidence de Madame Chantal AYGAT, Maire de Merville en exercice et sur sa convocation. Le quorum étant atteint, le conseil municipal peut délibérer.

Présents : 19

Madame Chantal AYGAT, Maire,
Madame Patricia OGRODNIK,
Messieurs Jean-François LARROUX, Jean-Luc FOURQUET, Robert BONNAFE, Adjoints au Maire,
Mesdames Katia ZANETTI, Fabienne SAINT-AUBIN, Morgane GUILLEMOT, Michèle SANTACREU,
Sylviane GABEZ, Céline BREIL et Barbara KIRCH, conseillères municipales,
Messieurs Daniel CADAMURO, Patrick DI BENEDETTO, René BÉGUÉ, Samuel TRESSEL, Michel HANNE, Franc CORTESE et Laurent LESUEUR, conseillers municipaux.

Procurations : 8

Madame Alexandrine MOUCHET donne procuration à Madame Michèle SANTACREU,
Madame Nelly AUGUSTE donne procuration à Madame Barbara KIRCH,
Madame Virginie LARROUX donne procuration à Monsieur Laurent LESUEUR,
Monsieur Luc MERIEUX donne procuration à Madame Patricia OGRODNIK,
Madame Monique-NICODEMO-SIMION donne procuration à Monsieur Patrick DI BENEDETTO,
Monsieur Olivier BERTHELOT donne procuration à Monsieur Jean-François LARROUX,
Monsieur Fabrice MARTINEZ donne procuration à Madame Chantal AYGAT,
Madame Sophie CIECKO donne procuration à Monsieur Robert BONNAFE.

Absents : 2

François GAUTHIER et Evelyne PATEY.

Secrétaire de séance : Jean-Luc FOURQUET

Nombre de Conseillers en exercice : 29
Nombre de Conseillers présents : 19
Nombre de Conseillers votants : 27
Date de convocation : 08 décembre 2023
Date d'affichage : 08 décembre 2023

La séance est ouverte à 20H00, séance publique.

OBJET : Domaine et patrimoine : Autres actes de gestion du domaine public
Modification de la dénomination de la voie des Mourlanes

DÉLIBÉRATION 2023-051

Exposé :

Par délibération en date du 04 décembre 1998, le conseil municipal de Merville nommait des chemins de randonnée identifiés sur la commune et notamment le Chemin des Mourlanes. Mais, il s'avère que cette voie est répertoriée sur de nombreux supports comme rue des Mourlanes générant parfois une certaine confusion. Certains riverains ont déjà rencontré des difficultés dans leur vie quotidienne pour des défauts d'adressage.

En conséquence, Madame le Maire informe l'assemblée délibérante que tenant compte de la démarche de normalisation et de cohérence des adresses de la commune, il convient de modifier la dénomination de cette voie de chemin des Mourlanes en rue des Mourlanes.

Décision :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.2121-29,

Considérant la nécessité de modifier la dénomination de cette voie pour faciliter le repérage de celle-ci par les services de secours, les services publics tels que la Poste ou la localisation GPS et pour faire concorder la base adresses de la direction régionale des finances publiques,

Le conseil municipal, à l'unanimité,

APPROUVE la modification de la dénomination de la voie des Mourlanes de Chemin à Rue,

AUTORISE Madame le Maire à signer tous actes et pièces se rapportant à cette affaire.

Extrait certifié conforme au registre,
Merville, le 18 décembre 2023,

Le Maire,
Chantal GAGNAT


Le secrétaire de séance,
Jean-Luc FOURQUET
